Saint-Jean-Bonnefonds

bulletin municipal d'information

www.ville-st-jean-bonnefonds.fr

notre commune

n°39

avril 2011

Sommaire

Bulletin municipal d'information

Directeur de la publication
François REYNARD
Rédaction, documentation, mise en page, diffusion
Mairie
Place de la Mairie
BP 50014
42651 St-Jean-Bonnefonds cedex
Tél : 04 77 95 07 03
Fax : 04 77 95 13 55
ville-st-jean-bonnefonds.fr
contact@ville-st-jean-bonnefonds.fr
Imprimeur
Rizzi - Saint-Etienne
Imprimé sur papier recyclé

Revue diffusée gratuitement dans tous les foyers saint-jeandaires.
Reproduction interdite.

En couverture
Les enfants de l'accueil de Loisirs lors d'une visite de l'exposition "Enfants de soie, encre de Chine" à l'Espace Voltaire

4 Vie quotidienne
- A votre service
- Du nouveau dans votre agglo

Cadre de vie 6
- Commission accessibilité
- Fleurissement
- Travaux

9 Etat-Civil

Jeunesse 10
- Jeunesse
- Cantines et Ecoles
- Accueil de loisirs / Pôle Jeunesse

13 Sports et loisirs
- L'OMS
- La Saint-Jeandaire
- Un hiver chaleureux
- Les manifs à venir

Culture 16
- Maison du Passemntier
- Médiathèque
- Espace Voltaire
- Les Z'estivales
- La rétrospective

20 Vie démocratique
- Conseil municipal
- Expression des liste
- Comités de quartiers
- Budget 2011

Agenda 24

Vernissage des expositions "Sur les route de la Soie", à l'Espace Voltaire

Editorial

Un printemps décisif

"Le dernier conseil municipal du 25 mars avait à traiter de nombreuses questions, avec deux points essentiels.

La construction de la salle festive et sportive, qui figurait à notre programme municipal de 2008, a été définitivement actée. Nous nous réjouissons de la collaboration fructueuse établie avec nos collègues de Sorbiers.

Cette intercommunalité de proximité montre assurément la voie à suivre pour surmonter les difficultés financières que connaissent les collectivités, tout en maintenant des investissements dont la vie économique a besoin.

Le budget 2011 n'a pas été facile à boucler, avec des baisses de recettes prévisibles. Nous avons recherché toutes les économies possibles et nous avons limité la hausse de la fiscalité à 1%, tout en faisant progresser l'aide à la vie associative et les services aux Saint-Jeandaires.

Ainsi, le budget alloué à la crèche de la place Saint-Charles augmente sensiblement. En effet, la gestion assurée depuis plusieurs décennies par les parents est désormais confiée à un prestataire.
Cette dépense supplémentaire, mais néanmoins nécessaire, reste toutefois limitée puisque le gestionnaire retenu travaille dans un cadre associatif.

Nous remercions chaleureusement les dizaines de familles saint-jeandaires et le fidèle président de l'association pour leur investissement et leur dévouement.

Vous comprenez sans doute pourquoi, j'ai le sentiment que la majorité municipale - seule, faut-il le regretter ? - a pris les décisions importantes qui orienteront l'avenir de notre commune.

Je vous souhaite de profiter pleinement des beaux jours que nous offre chaque printemps.

Fidèlement vôtre"

Jacques FRECENON, Maire

Permanences des élus

Jacques FRECENON

Maire
sur rendez-vous

François REYNARD

Finances, urbanisme, transport
Mercredi de 17h30 à 18h30

Annick MASSA

Jeunesse et action sociale
Mercredi de 17h30 à 18h30

Jean GILLIER

Voirie et réseaux
Vendredi de 18h à 19h

Sylviane POULARD

Ecoles et petite enfance
Mercredi de 11h à 12h

Marc CHAVANNE

Sport et gestion des bâtiments
Vendredi de 18h à 19h

Josette MARTINEZ

Culture et communication
Mardi de 18h à 19h

Marc MESSANA

Gestion de proximité
Mercredi de 17h30 à 18h30

Suzanne CHAIZE

Développement des services à la personne
Jeudi de 18h à 19h

A votre service

Le passage à la télé tout numérique, c'est le 15 juin 2011 !

Pour répondre à vos dernières questions à ce sujet

« L'Info Mobile Tous au Numérique »

Le mercredi
1er juin 2011
de 7h à 14h
Place Saint-Charles

Plus d'infos :

tousaunumerique.fr

0970 818 818 (numéro non surtaxé, prix d'un appel local, du lundi au samedi de 8h à 21h)

Portage des repas

Cette action connaît toujours un grand succès sur la commune. Le portage des repas s'adresse à toutes les personnes valides, handicapées, isolées, âgées, ou jeunes. Il est porté à domicile tous les jours y compris les jours fériés. Deux menus au choix sont proposés chaque jour.

Sa mise en place est simple et rapide : il suffit d'appeler en mairie de Saint-Jean-Bonnefonds, et Sylvie Cabot, agent municipal, vous rend visite, et passe à votre domicile une fois par semaine pour vous aider dans le choix de vos menus.

Le portage des repas n'a aucune limite de durée, il peut être pris pour un ou plusieurs jours, une ou deux semaines voir plusieurs mois, il s'adapte à la convenance de chaque personne.

Portage des livres

Pour les personnes isolées, âgées, handicapées, malades ou ayant des difficultés à se déplacer, nous vous rappelons le portage de livres : la médiathèque vient à votre domicile. Arnaud Rodamel, une fois par mois vous apportera un choix de livres selon votre demande et à votre convenance.
Pour tous renseignements et inscription appeler la médiathèque :
04 77 30 04 32

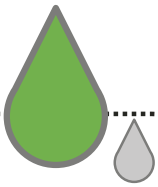

Facture d'eau prélèvement automatique

Depuis 2010, les abonnés du service des eaux ont la possibilité d'opter pour le prélèvement automatique de leur facture d'eau (6 prélèvements par an).

Si vous souhaitez choisir ce mode de paiement pour 2012, merci de contacter la mairie avant le 30 septembre 2011.

Fermeture des boulangeries en été

COURAT, 7 rue Jean Jaurès
Du 6 juillet au 4 août inclus

ARSAC, 53 rue Victor Hugo
Du 7 août au 21 août inclus

LE FLOCH, 8 place de la République
Du 8 août au 30 août inclus

6236 Saint-Jeandaires

Les populations légales 2008 entrent en vigueur le 1er janvier 2011. Elles se substituent aux populations légales 2007.

Pour la commune de Saint-Jean-Bonnefonds

Population municipale
6 151

Population comptée à part
85

Population totale
6 236

Source : www.insee.fr

Permanence emploi

La dernière permanence de la mission locale aura lieu le 12 juillet. Reprise en septembre.

Mme Gillet, conseillère en insertion professionnelle de la mission locale vous reçoit sur rendez-vous (04 77 01 34 00)
Les mardis matins de 9h à 12h
Espace Voltaire
rue Dussigne

Du nouveau dans votre agglo

Découvrez les nouveaux parcs relais de l'agglo

Depuis le 8 mars, l'agglo déploie une nouvelle offre de parcs relais pour vous offrir à terme plus de 2200 places de stationnement.

Les parcs relais, dénommés "P+R", sont des parkings situés à proximité d'une ou plusieurs lignes de transport. Ils existent 2 types de parcs relais : ceux qui sont en libre accès et ceux qui sont gratuits avec titre de transport.

Sur Saint-Jean-Bonnefonds :
- à Métrotech, un parc relais libre d'accès
- 60 places dont 2 places handicapés
- l'accès du parking est libre, gratuit et ouvert à tous.

Si vous n'avez pas de titre de transport, un distributeur STAS se trouve à l'entrée de chaque parc relais.

Plus d'infos sur :
http://www.agglo-st-etienne.fr/plus-pres-de-vous/vos-deplacements/stationnement/

L'assainissement, une compétence métropolitaine

Le transfert de la compétence assainissement vers la communauté d'agglomération est motivé par la nécessité d'apporter une réponse commune sur le territoire métropolitain à la qualité des eaux rejetées.

Elle répond à une directive européenne d'octobre 2000 et fixe un cadre pour la protection des eaux, en préconisant la gestion par « districts hydrographique », soit par « bassins versants ».

Ce transfert de compétence permettra une montée en puissance collective de l'amélioration du traitement des eaux et d'homogénéiser à terme les contributions pour l'assainissement des rivières de l'ensemble du territoire.

Les communes restent les interlocuteurs de la population.

Pour tout savoir sur l'agglomération stéphanoise

wwww.agglo-st-etienne.fr

De nouveaux horaires pour les déchèteries

Depuis le 1er février 2011 et pour en simplifier l'accès, les horaires des déchèteries de l'agglo ont changé…
Pour les déchèteries de l'Etrat, Firminy, la Ricamarie, Roche-la-Molière, Saint-Chamond, Saint-Etienne, Saint-Jean-Bonnefonds et Tartaras :

• Horaires d'été, du 1er avril au 31 octobre
Lundi : de 14h à 19h
Du mardi au vendredi : de 10h à 12h et de 14h à 19h
Samedi : de 9h30 à 12h et de 14h à 19h
Dimanche : de 9h30 à 12h

• Horaires d'hiver, du 1er novembre au 31 mars
En hiver, les déchèteries ferment à 18h au lieu de 19h.
source : www.agglo-st-etienne.fr

La commission communale
pour l'accessibilité des personnes handicapées

La commission communale pour l'accessibilité des personnes handicapées a été créée à Saint-Jean-Bonnefonds au printemps 2010, en réponse à la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

Elle est composée d'élus de la commune, de représentants des associations d'usagers et de représentants des associations de personnes handicapées.

Cette commission a pour objectif de travailler dans un esprit de concertation sur la prise en compte de tous les handicaps sur la commune, afin d'améliorer la mise en accessibilité de l'existant. Pour ce faire, elle s'est constituée en trois groupes de travail : voirie et espaces publics, bâtiments, et Charte.

Réunis pour la première fois début février 2011, autour de Madame Suzanne Chaize, adjointe aux services à la personne, ces trois groupes ont discuté des démarches engagées par la commune en matière d'accessibilité et ont émis diverses propositions :

Groupe de travail « Voirie et espaces publics »

Un Plan d'Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics est en cours de réalisation. Il servira de base pour planifier et prioriser les actions à mettre en œuvre pour rendre la ville la plus accessible possible (création de places de parking handi-capées...).

Un travail a également été initié en relation avec Saint-Étienne Métropole pour harmoniser les équipements de voirie, faciliter les transports et la circulation.

Groupe de travail « Bâtiments »

Des diagnostics ont été réalisés sur les 19 bâtiments communaux recevant du public. Il s'avère que les bâtiments les plus récents possèdent déjà des caractéristiques répondant à l'accessibilité, mais ce n'est pas encore le cas des plus anciens.

Trois anciennes structures fortement fréquentées par la population seront donc prioritairement rénovées et rendues accessibles : l'ensemble Mairie – Salle la Trame, l'espace Jean Tardy et le gymnase Jean Damien. Ces travaux ont un coût important et seront programmés et inscrits sur les budgets communaux pour les trois années à venir.

Groupe de travail « Charte »

Enfin, la commune souhaite élaborer une Charte afin de manifester son engagement au delà des obligations réglementaires.
Cette Charte définira des objectifs adaptés au contexte local, visant à la mise en œuvre de mesures pratiques dans tous les domaines de la vie quotidienne (mobilité et transport, accès aux lieux publics, emploi, logement, enfance-éducation, vie à domicile...). Elle précisera aussi les modalités et les conditions de son suivi et de son évaluation régulière, afin d'être au plus près de la réalité rencontrée par les personnes en situation de handicap.

La commission est consciente des difficultés qu'elle pourra rencontrer, surtout au niveau de la voirie, compte tenu de la configuration de la commune et des coûts engendrés par la mise aux normes.

Elle est cependant confiante quant aux améliorations qui pourront voir le jour sur la commune, permettant un plus grand confort des personnes à mobilité réduite. Elle a à cœur de mener à bien la tâche qui lui incombe.

Il "fleure bon"
à Saint-Jean-Bonnefonds

© RA Tourisme JL. Chauveau

La cérémonie de remise des prix du concours 2010 des Villes et Villages Fleuris en Rhône-Alpes a eu lieu le 17 février 2011 au siège de la région Rhône-Alpes à Charbonnières-les-Bains en présence de Jean-Jack Queyranne, Président du Conseil Régional, Député du Rhône, de Alain Chabrolle, Vice-Président de la Région et de Michel Raymond, Président du jury régional du Fleurissement - Paysages et Développement Durable, Maire de Trévoux.

Lors de cette cérémonie, le label et le diplôme 1ère Fleur ont été remis à la commune de Saint-Jean-Bonnefonds, : seule commune du département de la Loire à être labellisée en 2010.

Le concours des Villes et Villages Fleuris dénommé « Fleurissement-Paysages et Développement Durable » valorise et récompense les professionnels, les élus locaux et les bénévoles qui concourent à la qualité de vie de tous et participent à la valorisation de notre territoire.

Au niveau départemental

La cérémonie de remise des prix du concours « Fleurir la Loire » s'est déroulée à Riorges en présence de Bernard Fournier, Sénateur de la Loire, Président du Comité Départemental du Fleurissement et de Philippe Macke, Président de l'Agence de développement touristique de la Loire.

Le Conseil Général souhaite ainsi manifester son soutien à l'ensemble des habitants et des élus qui participent à cette campagne de fleurissement pour agrémenter notre département.

Au cours de cette cérémonie des Saint-Jeandaires participant au concours des maisons fleuries ont reçu un prix.

Au total, dans la Loire : 28 communes sont labellisées de 1 à 4 fleurs. Saint-Jean-Bonnefonds rejoint en 2010 le groupe des 12 communes de la Loire labellisées 1 Fleur.

Nos remerciements vont à tous les acteurs de ce label et plus particulièrement à l'équipe des espaces verts pour leur compétence, leur savoir-faire et le travail accompli depuis plusieurs années.

La laïcité mise à l'honneur

La laïcité a vocation à rassembler les femmes et les hommes d'opinions, de religions ou de convictions diverses. Elle est garante de nos libertés. Dans cet esprit, de nombreuses communes, dont la nôtre, ont tenu à se mobiliser autour du jour anniversaire de la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat du 9 décembre 1905. Nous avons donc planté, le 10 décembre dernier, près de l'école maternelle Lamartine, l'arbre de la laïcité.

Concours 2011 des maisons fleuries

Inscrivez-vous en mairie ou sur internet www.ville-st-jean-bonnefonds.fr jusqu'au 15 juin

Feu vert pour le Pôle festif et sportif du Fay

La création d'un complexe multi-activité est le grand projet du mandat.Une procédure de concours a été lancée courant avril pour choisir l'équipe de maîtrise d'œuvre.

Ce complexe se situera au Fay et sera composé :

• d'un pôle festif associant les communes de Saint-Jean-Bonnefonds et de Sorbiers, permettant ainsi de recevoir les festivités organisées par les associations et écoles des deux communes, de type arbres de Noël, loto, etc. La gestion de ce pôle festif sera confiée, dans l'avenir, à un syndicat intercommunal ;

• d'un pôle sportif pour la commune de Saint-Jean-Bonnefonds, principalement utilisé pour la pratique des sports tels que : hand-ball, basket, volley et gym.

L'ensemble de l'opération de construction sera mené selon une démarche B.B.C (bâtiment basse consommation) - réglementation thermique 2012, et intègrera des cibles HQE (Haute Qualité Environnementale). Des efforts particuliers seront notamment menés sur la gestion de l'eau, le confort acoustique et l'intégration au site. La commune veillera à ce que l'énergie (gaz, électricité ou autre...), le type de matériel et les matériaux choisis soient les plus adaptés à une politique de développement durable, respectant un ensemble indissociable que constituent le chauffage, la ventilation et l'isolation thermique. Par exemple, l'utilisation du bois, en tant que matériau écologique, sera favorisée pour la structure des bâtiments.

Les travaux de réalisation du complexe devraient débuter dès fin 2012 et être terminés pour le 2ème trimestre 2014.

Travaux de voirie

Le Chemin des Littes a été élargi. Un mur de soutènement a permis la création de nouveaux trottoirs. Un nouvel enrobé est venu terminer les travaux début mars. Désormais les riverains ont une nouvelle adresse : rue des Littes !

Suite à la construction de plusieurs maisons rue des Feuilles de Lierre, au Fay, un réseau d'assainissement a été installé et la chaussée entièrement refaite.

Etat-Civil

Naissances

décembre 2010

ROUX Lily
GOUILLOUD Hanna
RICHARD Mika

janvier 2011

GIROUD Axel
GARRIGA Enzo
BOUDON Théo
MARET Arthur
CLAIRET Léandre
RIVA Nerys
CHITER Léna
OVIZE Céleste
COURAT Alice

février 2011

PILLITTERI Lola
JOUSSERAND - - CHRISTIN Pierre
LEGAT Manon
GUIOTTO Jordan
SIMON Jules
SIMON Noé

mars 2011

COUDOUR Eugénie
JANUEL Léa
PAPA Livia
FERRI Taha
SAGE Annie
NATALE Nino

Baptèmes républicains

janvier 2011

PARISOT Morgane

Mariages

décembre 2010

LAMOTHE Roland – LEGRAND Samira

janvier 2011

BERGER Jean – DUCHESNE Michèle

mars 2011

BONIN Jean – FAYARD Aurélie

Décès

décembre 2010

RUSSIER Marie veuve ORIOL
LARGE Georgette veuve EYRAUD
BARD Paulette
FAURE Jeanne veuve PERRET

janvier 2011

FAYOLLE Alain
DEVUN Noëline
MARECHET Henriette veuve BERNARD

février 2011

AULAGNON Régis
ESCALLE Noël
DESGOUTTE Juliette épouse BARIOL
ANGLADE Albert

mars 2011

SERNESI Gino
DELABRE Gérard
DESSERT Madeleine veuve VERRIER
REYMOND Jean Baptiste
MEALLONNIER Rosa divorcée ACHARD
MARION Uranie veuve ROCHE

Concours Héliose, encore quelques efforts !

Héliose, l'espace Info énergie de la Loire, a organisé un concours visant à promouvoir les économies d'énergie.

Huit familles de Saint-Jean-Bonnefonds ont répondu à l'appel et constituent l'équipe de la commune.

Depuis le 1er novembre dernier et jusqu'au 30 avril prochain, elles suivent de près leur consommation de gaz, d'électricité ou de produits pétroliers. Vingt-deux équipes étaient en lice. A un mois de l'échéance, l'équipe saint-jeandaire est en milieu de tableau.

Résultats à suivre dans votre prochain bulletin.

Jeunesse

Vous avez dit Bio A Pro ?

En septembre dernier, le conseil municipal a décidé de soutenir une initiative originale, celle d'agriculteurs de la Loire et du Rhône qui se sont regroupés et organisés pour commercialiser leurs productions auprès des restaurants scolaires et d'entreprises, en créant la plate-forme Bio A Pro.Ce projet est très intéressant car il permet de rapprocher notre agriculture locale et le contenu des assiettes dans les cantines.

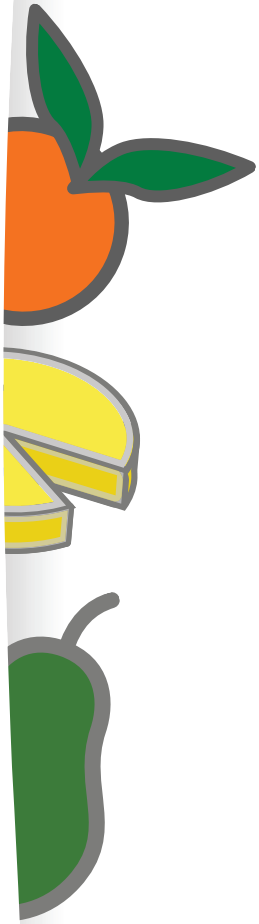

Pourquoi Bio A Pro ?

Les sociétés de restauration scolaire avaient du mal à s'y retrouver dans les productions locales agricoles : offre peu lisible, trop dispersée, trop multiple (conditionnement, facturation, livraison ...) pour pouvoir mobiliser réellement ces produits. Les agriculteurs ont compris le problème et créé avec le soutien de la région Rhône-Alpes et du Conseil Général du Rhône une plate-forme tout d'abord expérimentale (sous forme associative), qui vient de se structurer en Société Coopérative après 1 an de fonctionnement encourageant.

Quels intérêts ?

• pour les agriculteurs : ils ont des débouchés pérennes pour les productions ; de nouveaux agriculteurs peuvent s'installer ; leurs pratiques se professionnalisent (réglementation sanitaire)
• pour les sociétés de restauration : un interlocuteur unique, une continuité d'approvisionnement.

+ d'infos sur le site
www.corabio.org

Que trouve-t-on aujourd'hui dans le catalogue de Bio A Pro ?

Des compotes, fromages blancs, fromages frais, légumes, fruits ...

La société API Restauration, qui réalise les repas pour les 3 cantines de la commune, s'est engagée à notre demande à se servir régulièrement et de plus en plus souvent chez Bio A Pro.

Un détail important : toutes les productions de Bio A Pro sont issues de l'agriculture biologique, vous l'aviez deviné ... Un autre atout en plus de la proximité !

Inscriptions

dans les établissements scolaires publics

L'inscription des nouveaux élèves dans les trois groupes scolaires publics de la commune (primaire et maternelle) s'effectue en mairie.

Les nouveaux arrivants et les parents de jeunes enfants pourront faire cette démarche aux heures habituelles d'ouverture, munis du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

Concours des Écoles Fleuries

Une nouvelle récompense pour l'école de la Baraillère

Toutes les années, une classe de l'école Baraillère cultive son jardin et toutes les années cette classe est récompensée par un Premier Prix Départemental pour ses albums. Ces derniers restituent le travail effectué sur le terrain (connaissance des plantes, des insectes, des soins naturels apportés aux cultures, etc),avec la rédaction et l'illustration faisant intervenir toutes les disciplines de l'enseignement.

Cette classe de CE1 CE2 en 2009-2010 a été récompensée au plus haut niveau en étant invitée à Paris pour recevoir le Premier Prix National des Écoles Fleuries.

Ce prix représente tout le travail et tout le soin apportés à la culture des mots et des plantes avec l'aide de l'enseignante, Véronique Guyon et des jardiniers de Reveux.

Bravo et merci à tous !

Le Pôle Jeunesse

fait peau neuve

Une réorganisation sympathique de l'espace crée la nouveauté au Pôle jeunesse.

Un coin prévention (drogue, maladies, contraception...), un coin formation (stages, mobilité et emploi des jeunes...) et le mur de l'actu, où sont affichées les offres d'emploi pour les jeunes et les actualités jeunesse permettent aux jeunes de mieux cibler leur recherche de documentation.

Une campagne de jobs d'été débutera le 19 avril et durera jusqu'à fin mai. Pendant cette période, les jeunes pourront faire CV et lettre de motivation au pôle jeunesse afin de trouver un emploi.

Jours et horaires d'ouverture
Hors vacances scolaires
Mardi : 16h30 - 18h30
Mercredi : 13h00 - 18h30
Vendredi : 16h30 - 19h30

Rendez-vous possible à d'autres horaires
rue Jean-Étienne Dussigne
42650 Saint-Jean-Bonnefonds
04 77 95 19 99
polejeunesse@ville-st-jean-bonnefonds.fr

Pôle Jeunesse

L'Accueil de loisirs

L'Accueil de loisirs Léo Lagrange fonctionnera en juillet et août de la façon suivante

Secteur maternelle et primaire (3-11 ans)

• Ouverture du 4 au 29 juillet et du 29 août au 2 septembre 2011

• Les efants de maternelle doivent s'inscrire pour 2 jours minimum/semaine avec le choix d'une formule unique d'inscription par semaine.

• Les primaires doivent s'inscrire « à la semaine » avec le choix d'une formule unique d'inscription par semaine.

• Les formules proposées : « matin », « après-midi », « matin+repas », « journée ».

Effectuez votre préinscription par téléphone uniquement au 04 77 95 15 44 ou par mail à leo.stjbonnefonds@free.fr aux jours et aux horaires suivants :

• Jeudi 16 juin : 9h-17h (enfant domicilié à Saint-Jean-Bonnefonds et inscription en formule « journée » uniquement)

• Vendredi 17 juin : 9h-13h / 14h-16h (enfant domicilié à Saint-Jean-Bonnefonds ET inscription en formule « journée » uniquement)

• Mardi 21 juin : 9h-17h (enfant domicilié à Saint-Jean-Bonnefonds et inscription toute formule)

• Mercredi 22 juin : 9h-12h / 13h-17h (inscription toute formule)

En cas de mail, seul un « mail réponse de confirmation» de notre part rendra la réservation effective.

Lors de votre appel ou de votre mail, il convient de préciser : nom-prénom-adresse-date de naissance de l'enfant ; jours et formule souhaités ; vos disponibilités pour un RDV.

Aucun appel ou mail en dehors de ces jours et de ces horaires ne sera pris en compte. Seul l'accomplissement des formalités d'inscription : remplissage du dossier et paiement rendra l'inscription définitive.

Secteur pré ado / ado (12-16 ans)

• Ouverture du 4 au 29 juillet 2011.

• Les jeunes devront s'inscrire au minimum « à la semaine »

Inscriptions au Pôle jeunesse les :

• Mercredi 15 juin de 9h30 à 18h30

• Jeudi 16 juin de 9h à 12h30

• Vendredi 17 juin de 14h à 19h

Tous les programmes été 2011 du centre de loisirs seront disponibles dans les lieux publics et en ligne sur le site internet de la mairie à la fin du mois de mai.

Les animatrices

Les animations sportives

Ça bouge à l'O.M.S

Troisième année d'activité pour l'O.M.S et le rythme ne faiblit pas.

Le «Pass'sport» pour les jeunes de 5 à 12 ans ainsi que le sport en crèche pour les plus petits font désormais partie de la vie sportive de la commune.

Entre ces deux tranches d'âge il reste à mettre en place une action pour les 3-5 ans. L'OMS travaille donc sur une proposition pour ces enfants, qui devrait voir le jour pour la prochaine saison sportive et être présentée lors du forum des associations de septembre 2011. Les séances de sport se dérouleront probablement les mercredis (matin ou après midi) et les enfants seront encadrés par un éducateur sportif diplômé.

Les parents intéressés peuvent d'ores et déjà se faire connaître auprès de la mairie.

Quelques dates à retenir:

Le 27 mai : soirée trophées 2011 dans sa nouvelle version. Cette soirée se déroulera à La Trame et, outre la traditionnelle remise de trophées, une surprise clôturera cette manifestation.

Le 28 mai : Saint-Jean en fête où l'association Saint-Jean Sport Détente proposera au public en collaboration avec l'OMS , une activité sportive inédite sur la commune.

Et enfin, **le 14 juillet** accueillera bien évidement le concours de boules, mais, aussi une course cycliste contre la montre organisée par l'ASOS. Un retour à la tradition des 14 juillet que les plus anciens ont sans doute tous en mémoire.

L'O.M.S invite tous les Saint-Jeandaires à participer à ces manifestations qui, une fois de plus marquent la richesse de la vie sportive de notre commune.

La Saint-Jeandaire

Atoutsport, le comité d'animation et Saint-Jean-Sport Détente, avec le soutien de la mairie, ont organisé, samedi 26 mars 2011 la course à pied La Saint-Jeandaire.

Les organisateurs ont porté un effort tout particulier sur la course des enfants. Une campagne d'information a été faite au niveau des différents groupes scolaires de la commune mais aussi en direction des collèges de Terrenoire et de La Talaudière.

Comme les années précédentes, les participants ont salué la bonne organisation de cette manifestation et l'excellent accueil réservé aux coureurs.

La course enfants : c'est parti !

• Course adulte
sur les 5,5 km : 80 coureurs
Vainqueurs : Thibault Magne et Emilie Celle
sur les 14 km : 140 coureurs
Vainqueurs : Karim Talaouanou et Hacima Belmaddad

• Course enfants
Du premier au dernier, les enfants ont été récompensés par un goûter et un petit cadeau.

Un hiver chaleureux

Téléthon 2010 : Saint-Jean très bon élève

Les dons et recettes du dernier Téléthon s'élèvent à 16395 euros, confirmant la mobilisation et la générosité des Saint-Jeandaires.

En présence de Colette Espigolé, déléguée départementale de l'AFM, les animateurs présentent un bilan satisfaisant de ce dernier cru. Si le record n'est pas battu, pour cause de grand froid et de crise économique, il n'en est pas moins honorable.

Les bénévoles n'ont pas ménagé leur peine. La municipalité a comme toujours répondu à l'appel et les sponsors et donateurs se sont montrés généreux.

Lou-Marie, petite malade saint-jeandaire et sa famille témoignent des espoirs de guérison apportés par la recherche du Généthon qui continue à progresser.

Saint-Jean Passion

Le dimanche 6 février, près de 400 visiteurs se sont rendus à l'Espace Jean Tardy pour la 9ème édition de l'exposition Saint-Jean Passion.

30 artistes amateurs étaient réunis pour offrir une palette de talents variés : patchwork, vitraux, peintures, bijoux artisanaux, sculptures, accessoires de mode, céramique, pâte à sel, vannerie côtoyaient des collections de vieux postes et de timbres.
On pouvait noter cette année quelques nouveautés comme la dentelle et les récits historiques locaux.

La journée a été animée par Yves Maurin-Chaleyer.

Le tirage de la tombola a clôturé cette manifestation permettant aux visiteurs de gagner des lots offerts gracieusement par les exposants.

Le goûter des retraités

Le samedi 26 février dernier a eu lieu à l'Espace Jean Tardy le traditionnel « Goûter des retraités », après-midi festif offert par le CCAS de la commune à nos concitoyens d'au moins 65 ans.
C'est ainsi qu'une bonne centaine de nos Saint-Jeandaires a partagé bugnes et petits gâteaux au cours d'une joyeuse récréation animée par Denis Weber.
Après un hommage à Jean Ferrat, ils ont dansé, pris "un

Encouragés par ces avancées, les animateurs, épaulés par la coordination départementale, préparent déjà l'édition 2011, dans l'objectif d'égaler au moins ce bon résultat et de stimuler à nouveau votre participation.

Encore merci à tous.

bain de ballons", participé à une tombola surprise et pu chanter leur airs favoris.

A cette occasion la chorale de La Roseraie fut très appréciée ainsi que Catherine avec son célèbre «Tu chavires du pompon».

Avant de se séparer, chacun s'est promis de ne pas manquer l'édition 2012 de cette manifestation.

Prochainement

Jumelage

L'année 2011 sera encore riche en matière de rencontres franco-allemandes. Les jeunes élèves du Conseil Municipal Jeunes se rendront en Allemagne du 2 au 8 mai, pour s'immerger dans le mode de vie et la culture allemande.

Au programme sont prévues les visites d'établissements scolaires et de structures culturelles et de loisirs.
Le voyage biennal organisé par le comité de jumelage de la commune aura lieu cet été, du 28 juillet au 2 août à Teuchern. Sur place, les français sont accueillis dans les familles allemandes, toujours très chaleureuses. Pendant le séjour, un programme est établi par le Comité de jumelage allemand.

La participation financière des familles s'élève à 230 € pour les adultes et 150 € pour les moins de 16 ans.

Ce voyage est ouvert à tous. Les personnes désireuses de participer sont invitées à se faire inscrire à l'Espace Voltaire avant la fin du mois de mai.

Voyage à Agde

Un peu avant la Semaine Bleue, du 12 au 16 octobre prochain, le Club socio-culturel, dans le cadre de sa section Club loisirs organise pour les seniors un voyage à Agde, en partenariat avec la Roseraie.

Le prix du séjour 5 jours et 4 nuits, tout compris est de 325 €. Un acompte de 125 € par chèque est à donner le jour de l'inscription.

Les personnes intéressées peuvent s'inscrire aux permanences prévues à l'Espace Voltaire, tous les jeudis à partir du 5 mai jusqu'au 23 juin, de 15h à 17h.

Une aide de l'ANCV est possible, sous conditions de ressources. Pour en bénéficier, se munir d'une pièce identité et d'une feuille d'imposition 2010.

Saint-Jean-en fête

Samedi 28 mai 2011
Place Saint-Charles et Centre Bourg

• De 14h à 18h30
Les Z'arts en fête
Atelier Mosaïque
Manifestations sportives organisées par l'OMS
Jeux en bois et château gonflable.

• De 19h à 22h
repas grillade
groupes musicaux

Manifestations du 14 juillet

Le 13 juillet
21h : retraite aux flambeaux
23h : feu d'artifice et bal place Saint-Charles

Le 14 juillet
11h : défilé suivi du discours de Monsieur le Maire
Distribution des dictionnaires
Vin d'honneur

Organisation par l'ASOS d'une épreuve cycliste (cadets juniors) contre la montre en 2 étapes (une le matin et une l'après-midi) avec rassemblement
sur la place pour midi

Organisation du concours de boules lyonnaises (en quadrettes) sur la place Saint-Charles

Plus d'informations sur ces deux manifestations seront communiquées ultérieurement.

La Maison du Passementier

Ombres et soie

La nuit des musées

Le 14 mai prochain, la Nuit des Musées se déroulera sous le signe de la Route de la soie. Vous pourrez assister à une cérémonie du thé et déguster quelques crus. Et oui, il existe aussi des crus pour le thé! Puis à la nuit tombée, vous découvrirez le travail de la Compagnie Scolopendre.

La Compagnie Scolopendre sillonne les routes de la région depuis 2007 avec des spectacles d'ombres, marionnettes et danse. Jouant de la magie de la lumière, ils offrent des spectacles oniriques et poétiques.

Pour la Maison du Passementier, celle-ci a concocté un tout nouveau spectacle sur le thème de la soie et du voyage : "Fil-Age" La soie transita jadis sur les routes d'Asie. De Xi'an à Lyon, du cocon à l'étoffe, c'est toute cette histoire qui sera évoquée à travers des jeux d'ombres, des danses accompagnées par la musique d'une contrebasse et des métiers à tisser.

Une exclusivité à ne pas manquer !

programme

20h

- ouverture de la Nuit des Musées par une cérémonie du thé et une dégustation
- démonstration de tissage
- visite de l'exposition « Au fil des caravansérails »

21h45 et 22h30

- « Fil-Age »

à venir...

Vous pouvez toujours découvrir l'histoire de la Route de la soie et de ceux qui l'ont un jour parcouru grâce à l'exposition « Au fil des caravansérails » jusqu'au 18 septembre.
L'exposition se clôturera à la rentrée par les Journées Européennes du les 17 et 18 septembre. Une collaboration avec le festival "Jazz au Sommet", vous permettra de découvrir le groupe Jaal, métissage de jazz et de musique orientale, de oud et d'accordéon le 17 septembre à la Trame.

Programme détaillé à suivre dans votre prochain bulletin.

Saint-Jean en fête

La Maison du Passementier participera à Saint-Jean en fête le samedi 28 mai prochain, à travers un atelier de mosaïque. Vous pourrez vous initier à l'art de l'agencement des tesselles et créer des décors inspirés des motifs géométriques d'Ouzbékistan. Rendez-vous de 14h à 18h place Saint-Charles.

La Médiathèque

lisez jeunesse !

Le club ados

Depuis octobre 2010, se réunit tous les deux mois à la Médiathèque le club lecture ado, fréquenté par trois ados qui échangent autour de leurs lectures, et animé par Sylviane, un des membres de l'équipe de la Médiathèque. Convivialité, bonne humeur et partage sont les maîtres-mots de chacune des séances.

Le club lecture ado s'adresse aux ados de 13 à 16 ans (voire un peu plus ou un peu moins!), se réunit un mercredi soir tous les deux mois.

Son objectif est de donner un espace de paroles et d'échanges à ces jeunes qui peuvent ainsi discuter des livres qu'ils ont lus et aimés (ou pas), et également de conseiller aux participants des romans, qu'ils s'agissent de nouveautés ou de titres plus anciens qui méritent d'être (re)découverts !

Une sélection des livres évoqués pendant la séance est ensuite proposée sous la forme d'un dépliant papier et sur le site Internet de la Médiathèque (mediatheque.ville-st-jean-bonnefonds.fr) dans une rubrique qui est consacrée au club lecture ado, afin de faire partager au plus grand nombre ces bonheurs de lectures !

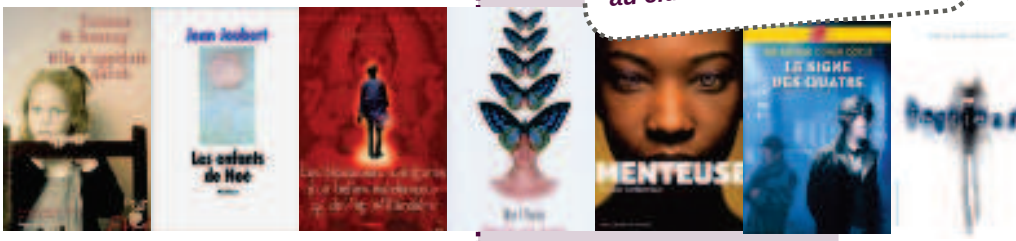

Les membres du club seraient ravis d'accueillir d'autres participants ! Alors si vous aimez lire, si vous souhaitez partager vos lectures ou simplement recueillir des idées de lecture, n'hésitez pas ! Participez à la prochaine rencontre du club lecture ado qui aura lieu : mercredi 11 mai 2011 à 18h00, à la Médiathèque.

> *Le club lecture ado me donne l'occasion de parler de mes lectures, d'échanger avec les autres ados. Cela me permet également de découvrir les livres proposés par Sylviane, l'animatrice du club lecture ado. Je vagabonde ainsi vers d'autres horizons littéraires. Moi qui ne lisais que du roman policier je me mets à la Fantasy.*
> ***Océane, 14 ans, participante au club.***

Retrouvez la médiathèque en ligne sur mediatheque.ville-st-jean-bonnefonds

Marie-Antoinette fête ses 20 ans

Les usagers de la médiathèque connaissent bien Marie-Antoinette Charbonnier. Elle est présente les mercredi et vendredi après-midis et assure les permanences avec l'équipe.

Les lecteurs de l'ancienne bibliothèque, située à l'espace Jean Damien, s'en souviennent sans doute aussi puisqu'elle faisait déjà partie de l'équipe de bénévoles.

C'était il y a 20 ans. Depuis, le public a changé, les petits sont devenus grands, le nombre de lecteurs et de prêts a beaucoup augmenté et le nombre de documents à ranger aussi.

La plupart des bénévoles ont quitté la bibliothèque et ont laissé la place à l'équipe de professionnels. Seules Marie-Antoinette et Monique Desbois sont restées et comptent fièrement leurs années de bénévolat, 20 ans pour l'une et 10 ans pour l'autre.

La mairie honore donc la fidélité de Marie-Antoinette qui a su digérer tous les changements, l'informatisation, les nouveaux médias, le nouveau bâtiment et la nouvelle équipe. Désormais, les retours de livres, revues, CD, DVD et cédéroms s'enchaînent. Certains mercredis soirs, après 3h30 et 500 prêts, la fatigue se fait sentir !

Un grand merci pour toutes ces années passées à nos côtés au service de la culture.

Notre souhait le plus cher en ce jour anniversaire est que cette collaboration amicale dure encore au moins 20 ans...

L'Espace Voltaire

dépaysement garanti !

Un spectacle d'ombres chinoises, superbement interprété par les membres de l'association Fay et Rie a clos cette série d'animations.
Deux contes chinois « le bouvier et la tisserande » et « Barbe de soie » furent mis en lumière.

De janvier à mi-mars, l'Espace Voltaire a vécu à l'heure chinoise et a offert aux visiteurs un dépaysement complet, une promenade contemporaine sur une des routes de la soie, de Shanghai au pays des Miao, de Pékin à Téhéran.

Les nombreuses animations ont permis au public, adultes et scolaires, de mieux appréhender les us et coutumes des pays sur la route de la soie :

• ateliers d'écriture chinoise avec vrais pinceaux chinois et bâtons d'encre de Chine
• conférences sur la route de la soie offrant au public un voyage virtuel sur le marché multicolore de Kashgar ou à dos de chameau, dans les dunes désertiques

Les enfants ont beaucoup ri devant quelques objets insolites, telles « les couches culottes » locales ou les brosses à dents.
Un grand merci à l'association "Fay et Rie", Shu Dan, Jean-Louis Simatis, Frédéric Perret, l'association France Chine de la Loire et Michèle Ponsonnet ainsi qu'à Jean-Luc Denis pour leur implication dans cette exposition.

Les Z'Arts en fête

Dans le cadre de Saint-Jean en Fête, l'Espace Voltaire organise les Z'Arts en fête.

Les artistes créateurs seront invités à travailler dans les rues, devant le public. Ils pourront ainsi faire partager leur passion, expliquer leur technique ou montrer les oeuvres déjà réalisées.

Cette animation se situera autour de la place Saint-Charles, jusqu'au monument aux morts.

Nous espérons un public nombreux, pour encourager les artistes mais également la première manifestation de ce type sur la commune à reconduire dans les années à venir.

Encore un peu d'histoire locale

Dans le dernier bulletin , nous avons évoqué le transport du charbon à Saint-Jean-Bonnefonds jusqu'en 1950 à travers l'histoire de la famille Coulot. Cette activité a perduré bien après.

Après le décès de Mme Veuve Coulot en 1950, Jean Marie reprendra l'entreprise seul, il continuera les livraisons de charbons, des bons de charbons et de transports divers avec l'aide de chauffeurs livreurs. En 1961, après le décès de son épouse Marie, il continuera avec l'aide de ses fils Jacky et Marc.

L'exploitation du charbon s'étant arrêtée à la Chazotte et Verpilleux. Marc et Jacky iront chercher le charbon aux mines de Monceau, Saint Eloi, Brassac avec les gros Berliet.
Les derniers bons de charbons des mineurs seront chargés au puits Couriot, puis ils cesseront avec la fermeture du puits.
Le fuel gagne de plus en plus la clientèle et le camion Berliet de Jacky est aménagé 6 mois par an en citerne pour la livraison des carburants. Le reste de l'année se passe en transports de matières diverses pour les travaux publics (pierres, sables, goudronnage).

Marc fait aussi aménager son Berliet pour effectuer des transports de livraison pour Casino.

En 1972, Marc Coulot succède à son père, il travaille avec Jacky, puis il arrête la livraison du charbon et du fuel pour faire uniquement du transport.

L' activité de l'entreprise cessera en 1981 .

Les Z'estivales à Métrotech !

La municipalité participera, le mardi 5 juillet prochain, à la deuxième édition des Z'estivales organisées par Totem. Les objectifs de l'office de tourisme communautaire sont l'animation de notre territoire et la découverte de lieux insolites. Très vite le choix s'est donc porté sur Métrotech.

Cette manifestation vous permettra de découvrir Métrotech, d'habitude fermé au public, à travers une série d'animations conviviales.

Tout d'abord, Totem vous accueillera dès 19h30 par un apéritif. Jusqu'à 21h, vous pourrez suivre des visites guidées du site et rencontrer les entreprises, ou flâner sur un marché de producteurs qui vous proposeront des dégustations.

Ensuite, trois compagnies interviendront :

• le Cirque Kallisti, "Vol en Vers" et "Bout de la pensée" : ce duo présente une chorégraphie aérienne sur trapèze et corde, accompagnée par les sublimes Gnossiennes de Satie.
www.happes.org

• la compagnie Happès, "Miroir, miroir" : spectacle de trapèze et jeux de miroirs à la fois étrange, poétique et symbolique, accompagné d'un piano.
www.cirquekallisti.org

• la compagnie Hors Cycles, "Hors cycles" : spectacle de cycles sur trampoline burlesque, acrobatique et rock'n'roll.

Vous pourrez donc profiter du parc arboré de Métrotech dans la douceur de l'été.

Entrée gratuite.
Informations pratiques :
site de la commune
Programme des Z'Estivales de Totem
Programme du Festival des 7 Collines

La rétro

Concert Jeune Public

L'école de musique a organisé, le 15 mars dernier, à la Trame, un spectacle jeune public avec le soutien de la mairie et l'aide du Conseil Général à travers la Saison culturelle départementale "De villes... en villages".

Des élèves de l'école de la Baraillère, de l'école Lamartine, de l'école Saint Joseph furent captivés par le conte musical «La vieille sur l'étagère", proposé par la compagnie Abribus. Magie, musique, humour enchantèrent les jeunes spectateurs.

Le documentaire se tisse à l'école Lamartine

Les 7 classes sont maintenant bien investies dans le travail important que demande la réalisation du documentaire sur la passementerie. Les élèves sont allés visiter la Maison du Passementier ainsi que le Musée d'Art et d'Industrie pour approfondir leurs connaissances sur la passementerie.
Une promenade a permis aux enfants de visualiser les transformations subies par les anciennes maisons de passementier. Les témoignages d'anciennes passementières ont constitué une base solide à la réflexion des élèves.

Le travail continue.....

Les thématiques de chaque classe

• CP : le cycle de vie du ver à soie
• CP-CE1 : les étapes du tissage
• CE1 : la vie du passementier et de sa famille
• CE1-CE2 : l'évolution de la mode
• CE2-CM1 : l'architecture des maisons
• CM1-CM2 : les fibres naturelles, les fibres synthétiques
• CM2 : l'évolution des métiers à tisser

Au musée d'Art et d'Industrie

Le Conseil Municipal au fil des dossiers

Consultez régulièrement les compte-rendus du Conseil municipal sur le site internet ville-st-jean-bonnefonds.fr

Le 4 février

• Désignation des délégués au sein des commissions municipales et des établissements publics de coopération intercommunale
• Débat sur les orientations budgétaires 2011
• Autorisation de mandatement du quart des crédits
• Subvention exceptionnelle en faveur de la coopérative scolaire de l'école primaire de la Baraillère
• Convention avec la ville de Saint-Chamond pour la fourrière animale
• Convention avec la ville de Sorbiers dans le cadre de la construction du pôle festif du Fay
• Acquisitions de parcelles au lieu dit le Puits Lachaud et à la Calaminière
• Avenant au marché de travaux – Chemin des Littes pour la réalisation de travaux complémentaires
• Avis sur l'installation classée pour la protection de l'environnement concernant la société stéphanoise d'abattage à La Talaudière
• Convention avec la ville de Rive-de-Gier pour l'éducation à l'image
• Charte partenariale tripartite avec le Conseil général de la Loire et l'école musicale pour le développement de l'enseignement artistique dans la Loire et à Saint-Jean-Bonnefonds
• Délégation au Centre de Gestion de la Loire pour l'assurance statutaire du personnel
• Extension de la voirie communautaire : convention cadre de transfert et convention de mise à disposition de services et de matériels à Saint-Étienne Métropole

Le 25 mars

• Vote du compte administratif et du compte de gestion du budget assainissement
• Vote du budget primitif et des taux d'imposition de l'année 2011
• Vote des subventions aux associations locales et d'intérêt général
• Convention avec la crèche Momes' club
• Convention avec Loire Service Environnement pour favoriser l'insertion professionnelle
• Convention avec les Francas pour une aide à la mise en œuvre d'une politique en direction des jeunes et enfants de la commune
• Fixation de la participation annuelle de la commune pour les élèves fréquentant l'école privée
• Acquisition d'un tènement immobilier rue Aristide Briand et demande de subventions
• Convention de mandat pour la commercialisation de biens immobiliers
• Dénomination de voie : le chemin des Littes devient la rue des Littes
• Création d'un complexe festif et sportif au quartier du Fay : Approbation de l'opération de construction
• Avis sur l'installation classée pour la protection de l'environnement concernant la société BEILLARD Tubes Carton, à La Talaudière
• Marchés forains sur le territoire de la commune, définition et fixation du régime des droits de place
• Transfert de la compétence assainissement à Saint-Étienne Métropole – Convention de mise a disposition de services.
• Avenant de transfert du marché de travaux « Aménagement du chemin des Littes »

Les prochains conseils municipaux :
vendredi 13 mai à 20h
vendredi 24 juin à 20h

Expression des listes

La rubrique “Expression des listes” est ouverte aux deux listes du conseil municipal. Ces textes n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Liste d'Entente Républicaine

Intercommunalité mais proximité toujours d'actualité

Vous avez appris, à la lecture du compte-rendu du Conseil Municipal de décembre, l'approbation du transfert de la compétence "assainissement" à Saint Etienne Métropole par votre majorité.

Nous sommes en effet favorables à l'intercommunalité et, depuis 1995, nous avons participé activement à la construction de la Communauté d'Agglomération. Cependant nous n'avons pas pris de décision à la légère et c'est après mûre réflexion et de nombreuses discussions que nous avons pris position pour une gestion globale de la ressource en eau de l'amont jusqu'à l'aval, y compris de l'eau pluviale, par Saint-Etienne Métropole.

Nous avons opté pour une logique de complémentarité avec les contrats de rivières qui étaient déjà, eux, de compétence métropolitaine, et qui peuvent ainsi traiter globalement le volet "qualité des eaux". Nos représentants au Conseil de Communauté veilleront à l'équilibre entre le coût payé par l'usager et l'investissement régulier nécessaire à la modernisation des réseaux et du matériel.

Nous tenons à une maîtrise des prix et au maintien d'une réelle proximité qui permet à chacun de bénéficier du meilleur service.

Toujours dans ce même souci de proximité, nous espérons vous rencontrer nombreux lors des prochaines visites de quartiers. Nous serons sur le terrain au plus près de vos préoccupations et aurons le plaisir d'échanger avec vous. Nous prenons en compte toutes vos remarques ou demandes. Il faut parfois du temps avant de mettre en oeuvre une action, les demandes sont parfois plus complexes qu'il n'y paraît, mais soyez sûrs que nous avons à coeur d'honorer votre confiance.

Liste Indépendance démocratique

Les Transferts de compétence vers St-Etienne Métropole

Les différentes collectivités locales gèrent des compétences. Chaque collectivité ne peut s’ingérer dans le périmètre d’une autre sans avoir la ou les mêmes compétences.

La commune était, jusqu'à peu de temps, la collectivité qui avait une compétence globale.

Puis, ont été crées les communautés d’agglomération. Afin que celles-ci justifient leurs légitimités, les communes transfèrent, petit à petit, leurs compétences.

Jusque là, pas de problème, au contraire nous pouvions penser à une réorganisation de l’appareil local.

Nous faisons tout de même le constat suivant :
• Transfert de la compétence transport
• Transfert de la compétence gestion et collecte des déchets
• Transfert de la gestion de certaines voies communales
• Transfert de la gestion de l’assainissement
• Transfert du service de l’eau (2014)

Qu’avons-nous gagné, nous les citoyens mais aussi nous les contribuables ?

Avons-nous des interlocuteurs différents lorsque nous avons des problèmes ?

Avons-nous un personnel communal dont la mission a été redéployée ?

Avons-nous des impôts locaux en baisse ou tout du moins stable ?

Ces questions, chacun doit se les poser et doit avoir sa propre opinion …..

Le groupe indépendance démocratique
www.forceetconviction.com

En direct des comités de quartiers

La réunion du 17 février a permis réellement la constitution du SEL

Le Comité de quartier Baraillère -Thiollière

Dans le bulletin municipal de décembre 2010, nous vous avons fait part des projets d'études de votre comité de quartier pour 2011. Ceux-ci faisaient suite à la séance publique annuelle qui s'était tenue le 17 novembre 2010 à l'Amicale Baraillère. Depuis lors le comité de quartier s'est réuni 2 fois.

Le mercredi 12 janvier

Lors de cette séance, les différents groupes de travail et commissions ont été définis et mis en place.

Commissions maintenues :
• commerce
• commission rue Pierre Bachelet
• participation à la commission communale d'accessibilité aux handicapés.

Commissions nouvelles :
• zone d'activités Thiollière rue J.B.Bruget, rue C.Desgoutte, rue du Vallon (stationnement, circulation, nuisances diverses, aire de jeux d'enfants). Cette commission prendra en compte la poursuite de la sécurisation des groupes scolaires.
• communication sur les travaux du comité aux habitants du quartier.
• commission emplacement containers poubelles et bancs.
• commission mise en place d'un SEL : Service d'Echange Local

Le mercredi 23 février

Au cours de cette réunion, les délégués se sont répartis en groupe pour travailler sur les différents sujets.

Chaque groupe de travail a ensuite présenté à l'ensemble du comité un compte rendu synthétique des propositions et suggestions qui seront transmises aux élus par l'intermédiaire de Marc Messana. A noter qu'un adhérent du « SEL des 7 collines » est venu présenter son fonctionnement.

Le comité de quartier se réunira le 18 mai prochain pour préparer la visite de quartier du samedi matin 2 juillet 2011. Vous serez informés des lieux de rencontre par tracts. Venez nombreux échanger avec les délégués et les élus.

Des nouvelles du SEL (Système d'Echange Local)

Dans la précédente édition de « Notre Commune », les comités de quartier du Bourg et de la Baraillère lançaient l'idée de la création d'un SEL à Saint-Jean-Bonnefonds.

Rappel : Un SEL est une association qui a pour but de créer du lien social et de la convivialité par l'échange de services, de savoirs faire, d'objets… sans aucune concurrence avec les commerçants ou artisans.

Chaque adhérent dispose d'un porte-monnaie virtuel qui permet l'échange. Chaque SEL choisit sa monnaie. A Saint-Jean-Bonnefonds, ce sera la « Navette » ou le « Ruban ». Chaque adhérent émet des offres d'échange ou des demandes. Des Bourses d'échange Locales « BLE » sont organisées régulièrement.

C'est un moment convivial avec animation et repas partagé.
Depuis décembre, plusieurs réunions ont eu lieu. Les Saint-Jeandaires y ont montré un vif intérêt, ce qui permet maintenant la création d'un groupe chargé de la mise en place de l'association.

Des permanences, articles dans la presse, affiches, messages sur les panneaux lumineux annonceront prochainement le réel démarrage. Dans l'attente d'un local et d'une boite aux lettres, les personnes intéressées peuvent se signaler à la mairie.

Dates des visites publiques des quartiers

18 juin : visite du comité du Bourg
25 juin : visite du comité de la Calaminière-le Fay
2 juillet : visite du comité de quartier de la Baraillère.
Les différents points de rencontre seront précisés par vos vos comités de quartier.

Budget de la commune 2011

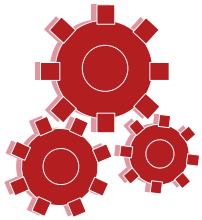

Dépense de fonctionnement 6 357 000 €

Les prestations de service sont en hausse sensible. Deux éléments expliquent cette hausse. La gestion de la crèche du Bourg est confiée à un prestataire à partir d'avril 2011. Le centre de loisirs étend ses activités à destination des plus jeunes.

Les subventions versées aux associations communales sont en hausse pour leur permettre de continuer d'offrir aux Saint-Jeandaires des services variés et de qualité.

On remarquera la modestie des frais financiers, marque de la bonne santé financière de notre commune et de son faible endettement.

37,2%	2 369 000 €	Frais de personnel
21,7%	1 380 000 €	Epargne
13,4%	850 000 €	Entretien (voirie, éclairage, espaces verts, bâtiments)
12,9%	820 000 €	Frais administratifs et prestations de service
8,6%	548 000 €	Subventions
3,6%	225 000 €	Charges exceptionnelles
2,6%	165 000 €	Frais financiers

Recettes de fonctionnement 6 357 000 €

Les impôts locaux payés par les Saint-Jeandaires en 2010 se sont élevés à 2 004 481 € dont 49 895 € de rappels sur années antérieures.

Compte-tenu d'une baisse des bases communales, nous estimons pour 2011, à 1 958 697 € seulement, la somme attendue des contributions des Saint-Jeandaires.

Malgré celà et conformément à notre engagement, nous limiterons la hausse du taux communal à 1% par an.

30,8%	1 958 000 €	Impôts locaux
29,4%	1 871 000 €	Dotations et subventions de l'Etat
23,1%	1 461 000 €	Autres impôts et taxes (y compris Saint-Etienne Métropole)
6,7%	426 000 €	Excédent 2010
6,5%	416 000 €	Vente de produits et locations (cantines, salles,...)
3,5%	225 000 €	Recettes exceptionnelles

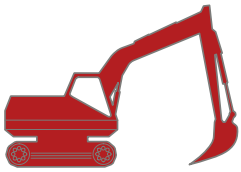

Dépenses d'investissement 4 126 000 €

L'endettement de la commune s'élève à 4 309 711 € au 1er janvier contre 4 868 886 € en début de mandat, soit 13% de baisse.

19,7%	815 000 €	Pôle festif et complexe sportif
18,1%	745 000 €	Reports opérations en cours en 2010
14,2%	586 000 €	Remboursement capital des emprunts
13,7%	568 000 €	Voirie, Eclairage Public
11,1%	458 000 €	Urbanisme acquisitions
9,7%	400 000 €	Environnement – eaux pluviales
9,1%	376 000 €	Bâtiments communaux
4,4%	178 000 €	Espaces verts, Sports, Mat. technique

Recettes d'investissement 4 126 000 €

Nous autofinançons plus de 60% de nos investissements et nous avons prévu de faire appel à l'emprunt pour 20% au maximum de nos dépenses

61,1%	2 522 000 €	Epargne et amortissement
20,5%	845 000 €	Emprunt prévu
8,6%	356 000 €	Produits des cessions
7,4%	304 000 €	FCTVA et TLE
2,0%	83 000 €	Subventions
0,4%	16 000 €	Divers

mai

dim 1er	Concours de boules Amicale du Fay
ven 6	19h - Accueil nouveaux habitants Salle du Pinson
dim 8	Cérémonie du 8 mai 1945
lun 9	9h-12h - Permanence juridique En mairie
mar 10	19h - Club lecture adulte Médiathèque
mer 11	18h - Club lecture ado Médiathèque
ven 13	20h -Conseil municipal En mairie
sam 14	20h30 - "Herbert Léonard" La Trame
dim 15	Journée Champêtre de la Fnaca
mar 17	19h - Le petit atelier des mots Médiathèque
jeu 19	14h-17h - Permanence Tremplin 42 Salle annexe à La Trame
sam 21	Pique-nique géant organisé par le CMJ
sam 21	Basket - finales départementales séniors
dim 22	Espace Jean Damien
dim 22	Union Musicale Concours national à Veauche
mar 24	19h - Atelier des mots Médiathèque
ven 27	Fête des voisins
ven 27	Les Trophées du sport La Trame
sam 28	Saint-Jean en Fêtes Place Saint-Charles

juin

mer 1er	Bus - Télé numérique Place Saint-Charles
sam 4	Tournois de foot U11 et Jacky Stades Jean Tardy et Thiollière
mar 7	14h-16h Ailes
lun 13	9h-12h - Permanence juridique En mairie
jeu 16	14h-17h - Permanence Tremplin 42 Salle annexe à La Trame
ven 17	16h - Don du sang Espace Jean Damien
sam 18	9h à 11h - nettoyage de printemps organisé par le CMJ
sam 18	Union musicale concert à Rozier en Donzy
sam 18	Tournoi de foot - seniors 2 Stade Thiollière
sam 18	Visite de quartier Comité du Bourg
sam 18	Gala de danse du Club socio-culturel
ven 24	20h - Conseil municipal En mairie
sam 25	Visite de quartier Comité du Fay - La Calaminière
sam 25	10 heures du sport
sam 25	Tournoi de tennis Club-socioculturel
mar 28	19h - Club lecture adulte Médiathèque
mer 29	18h - Club lecture ado Médiathèque

juillet

sam 2	Visite de quartier Comité de la Baraillère
sam 2	Tournoi de foot seniors féminines Stade Jean Tardy
13 et 14	Festivités du 14 juillet

septembre

sam 3	Marche de nuit Association des commerçants
mar 6	Ailes
sam 10	Forum des associations Espace Jean Tardy

Médiathèque

Portage à domicile

mer 3 mai, mar 7 juin, mar 5 juillet, mar 2 août, mar 6 septembre

Expositions

"Les pays scandinaves" du 5 avril au 31 mai

"Le Portugal" du 1er juin au 30 septembre

Espace Voltaire

Mieux Vivre à Sorbiers du 12 avril au 28 mai

Club socio-culturel de Saint-Jean-Bonnefonds du 2 juin au 13 juillet

Crèche de la place Saint-Charles en septembre

Maison du Passementier

Exposition

"Au fil des caravansérails" du 12 janv au 18 sept

Nuit des Musées

Animation autour de la Chine et de la soie entrée gratuite 14 mai

Saint-Jean en fêtes

sam 28 mai

Les Z'estivales

mar 5 juillet 19h30